

CREATION D'UN CHALLENGE PILOTES-COPILOTES, COMMISSAIRES

" SPORT AUTO BAUGES "

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Etre adhérent à S.A.B. (uniquement) et avoir acquité sa cotisation.

Les équipages s'engagent à apposer sur leur véhicule la publicité des sponsors rétribuant le challenge et, à participer à des opérations de promotions proposées par ces dits sponsors, sauf cas de forces majeures connues des partenaires.

Les autres membres de l'écurie s'engagent à assurer une promotion active (blousons, pub. sur voitures, panneaux)

CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES POINTS :

Il sera établi 3 classements distincts :

- Un classement rallyes pilotes et copilotes
- Un classement course de côte-slalom
- Un classement commissaires

ATTRIBUTION DES POINTS :

"A la classe" uniquement avec coefficient et pour ne pas favoriser les "gros cubes "

1er	2è	3è	4è	5è	6è
10 p	9 p	8p	7p	6p	5points

Participation à une épreuve non terminée :
1point affecté au coefficient de l'épreuve.

Pour assurer une pondération de ce classement, un coefficient équivalent au nombre de partants dans la classe sera appliqué au nombre de points attribués précédemment.

Pour inciter les "Challengers" à participer à des épreuves plus importantes contribuant ainsi à promouvoir S.A.B. et les intérêts des sponsors, les coefficients appliqués seront comme suit :

- Coef. 1 : Régional
- Coef. 2 : National
- Coef. 3 : Championnat de France 1er et 2ème division
- Coef. 4 : Championnat du monde

COMMISSAIRES :

Même coefficient pour les différentes épreuves, mais ils devront participer en priorité aux courses organisées par l'ASAC de Savoie.

REMISE DES PRIX :

Le classement sera proclamé lors de l'assemblée générale de S.A.B. à la fin de la saison 89.

Les récompenses seront distribuées comme suit :

L'enveloppe globale des prix en espèces affectés au challenge sera distribuée au prorata du nombre de points des 3 catégories.

Ce challenge est prévu pour la saison 89, et oblige les concurrents de S.A.B. à courir aux compétitions organisées par l'écurie dans la limite du règlement.

Le challenge de Dominique PECLET est réservé au 1er pilote de S.A.B. au rallye des Bauges